



En direct de Bercy...

Préambule

Le Comité Technique Ministériel (CTM) s'est réuni ce 4 octobre sous la haute présidence du ministre himself. C'est un passage obligé et un brin protocolaire car il s'agit de la présentation du budget 2017, ainsi que des grandes orientations pour les services et pour les agents.

À titre d'introduction, le ministre a évoqué, ou salué pour être plus précis, la réunification de Bercy en un seul ministère de plein exercice (ce n'était plus le cas depuis 2002). On peut être assez d'accord avec lui sur ce coup-là, ce qui est moins pour d'autres sujets... Voici quelques éléments d'information :



a) Missions

Le ministre annonce haut et fort que le périmètre des missions est maintenu, ce qui n'était pas garanti il y a quelques temps. Nous voudrions bien partager son optimisme, surtout sur la durée ...



b) DGDDI

Pour la DGDDI, il a évoqué 2 axes majeurs :

1° la création d'emplois (une première depuis 1993 ...).

2° le renforcement de l'action des brigades.



c) Structures

Pour les structures, pas d'évolution ou d'inflexion marquante par rapport aux axes connus à ce jour. On peut noter toutefois que deux directions centrales sont créées : la direction des achats et celle de l'immobilier de l'État, ce qui a peut avoir quelque influence sur la gestion des directions ...

M. Sapin a également fait observer que Bercy a renforcé ses positions sur 2 points : l'agence anti-corruption est sous une double tutelle Bercy – Garde des sceaux; le Service d'Intelligence Economique est repassé dans l'orbite de Bercy alors qu'il dépendait de Matignon sous le quinquennat précédent.



d) Budget

En termes de budget, pour votre édification culturelle, sachez que le ministère disposera de 13,3 milliards d'euros, avec une augmentation de + 0,9 %.

La masse salariale représente 6,8 milliards et s'accroît de 1,2 %.



e) Emplois

S'agissant des ETPT, la DGDDI est créditée de 250 emplois supplémentaires et, avec l'agence anti-corruption est la seule « gagnante » de la sphère Bercy.

Le Ministère, en global, perd 1540 emplois, dont 1398 à la seule DGFIP.

Au final, cela nous fera une DGDDI à 16759 agents (sur un Ministère de 141307 personnes).



f) Rémunérations

En ce qui concerne les **rémunérations**, le dossier IMT sera rouvert. Mais pour la Douane, un peu mieux placée que d'autres directions sur ce point, cela devrait être assez mineur. Par contre, nous demeurons exclus du RIFSEEP, dispositif de rémunération au « mérite » pour lequel nous avons fort peu de sympathie... Mesure positive, alors que pour la DGFIP et la Direction des Entreprises (DGE), il n'est que « reporté » et « à étudier » s'agissant de la DGCCRF.

Le ministre a évoqué une perspective à terme s'agissant de l'horizon 2020, pour ce qui est des rémunérations. Il voit une possibilité d'augmentation de 500 € pour la catégorie C, 1600 pour les B et 2000 pour les A. C'est louable. Il convient de ne pas oublier cependant qu'il y a un petit truc dans l'intervalle qui s'appelle « élections présidentielles » et qui pourrait notablement rebattre les cartes et pas forcément pour faire plaisir aux fonctionnaires de Bercy ou d'ailleurs...



g) Promotion

En termes de promotion, un Plan Ministériel de Qualification (PMQ) sera reconduit pour 2017. Fort bien, mais à quel hauteur ?



h) Action sociale

Pour l'**action sociale**, qui est une marque de Bercy, les restrictions semblent s'inscrire dans la durée.

À noter : pour la Sécu / Mutuelle, M. SAPIN veut que la nouvelle convention de référencement soit signée en janvier 2017.

Pour conclure ?

Que retenir de ces annonces au bout du compte ?

La DGDDI peut passer au premier abord pour l'enfant gâté ou du moins privilégié de Bercy. Mais tout terme emphatique n'est pas vraiment de mise, car tout cela est dû à un contexte particulièrement lourd, celui de la menace terroriste qui pèse sur le pays.

Par ailleurs, **il ne faut pas oublier tout ce que nous avons subi depuis des années**. Et, malgré des efforts certains, on est en fait avant tout en train d'essayer de combler les « trous » créés au fil des années.

Par ailleurs, **ces gestes sont déconnectés des effets du Projet Stratégique Douanier (PSD)**, qui vont se faire ressentir de façon de plus lourde.

Toutes les fonctions AG/CO (DR et services rattachés y compris) **demeurent très fortement exposées**, pour ne pas dire plus... **Mais même la Surveillance, pourtant préservée de prime abord risque de « déguster »**. Tout d'abord, parce que les fermetures et regroupements demeurent à l'ordre du jour (à titre d'exemple, une fédération ayant tenté un sauvetage d'une brigade en direct s'est pris une fin de non-recevoir sèche et sans fioriture ...). Ensuite, le maintien des spécificités de la Surveillance dans une Douane en dilution générale s'agissant du contrôle des flux, n'est pas garanti à terme. Nous serions même plutôt persuadés du contraire. Et **l'année 2017 ne semble pas vraiment de nature à nous rassurer**.



Une interpellation (Cf. notre expression « le paradoxe et la crise »¹) a été rédigée à l'attention du ministre et du secrétaire d'État. Les travaux du jour ne poussent pas à en changer les termes.

¹ Accessible à cette adresse : http://www.solidaires-douanes.org/wp-content/uploads/2016/10/2016-10-04_courrier_ministere_paradoxe_et_crise.pdf